

NOUVEAU

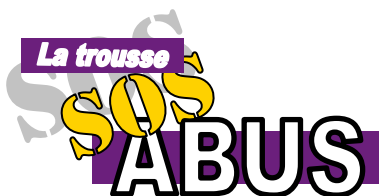
BRÈVE DESCRIPTION DE L'OUTIL :

Cet outil interactif comporte une multitude d'informations visant à venir en aide à tout individu intéressé ou concerné par l'abus fait aux personnes âgées. La simplicité dans l'approche utilisée rend le transfert d'informations accessible à tous. C'est à travers trois questions primordiales que le lecteur sera guidé vers l'information recherchée, soit : les définitions et les indicateurs des types d'abus et maltraitance, l'inaptitude de la victime au sens de la loi et les recours possibles et les législations.

En premier lieu, le lecteur sera guidé à travers le répertoire par les indicateurs du test ODIVA et les définitions proposées de chaque type d'abus. En second lieu, l'outil permet de savoir si la personne concernée est apte ou non, au sens de la loi. Pour ce faire, un texte du Curateur public du Québec est utilisé afin de présenter tous les aspects entourant l'évaluation de l'aptitude de l'individu. Finalement, le répertoire explique clairement si la situation de la victime met en cause une ressource publique qui donne accès à des recours et ressources particulières.

Voir verso

Nom de l'outil	Droit et recours judiciaires au Québec
Type de document	Répertoire
Type d'abus	Tous
Catégorie d'intervenants ciblés	Tous
Organisme de provenance	Réseau Internet Francophone Vieillir en Liberté (RIFVEL)
Ville (région)	Montréal
Date de création	2002
Nombre de personnes rejointes	72 000
Personne contact (coordonnées de l'organisme)	Louis Plamondon Réseau Internet Francophone Vieillir en Liberté (RIFVEL) 4545, chemin Reine-Marie Montréal (Québec) H3W 1W5 Téléphone : 514 340-3540 poste 4774 Courriel : louis.plamondon@umontreal.ca Site Internet : www.rifvel.org/index.php
Comment se procurer l'outil	Disponible au : www.rifvel.org/recours/index.php
Particularités	Met à la disposition des intervenants, les textes de loi (Code criminel et pénal) applicables à toutes les situations d'abus ou de violence.



Pour chaque type d'abus décrit, le répertoire établit la liste des recours et leur mandat ou responsabilité (police, curateur, CDPDJ, commission des droits de la personne, etc.). L'essentiel des lois ou les législations se rattachant à chaque type d'abus y compris les articles du code criminel ou civil s'y rapportant sont en ligne sur le site.